

L'examen du projet de Code de la route suspendu dans l'attente d'un accord avec les partenaires

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 17-04-2009 01:43:54

Le gouvernement a décidé, en tenant compte des intérêts suprêmes de la Nation, la suspension de l'examen du projet du Code de la route à la Chambre des conseillers dans l'attente d'un accord avec les partenaires sociaux, a affirmé jeudi le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Khalid Naciri.

Le gouvernement n'a pas retiré ledit projet mais a décidé, en commun accord avec la Chambre des conseillers et dans le cadre de la concertation entre les pouvoirs, de suspendre l'examen du texte afin de permettre l'engagement d'un dialogue élargi avec les centrales syndicales, a souligné le ministre dans une déclaration à la presse, affirmant que cette question "revêt une grande importance et requiert davantage de concertation".

Il a rappelé, à cet égard, la réunion tenue mercredi entre le gouvernement et les représentants de cinq centrales syndicales, ayant abouti à la suspension du mouvement de grève dans le secteur des transports et à la mise en place de deux commissions mixtes, en vue d'examiner les remarques et propositions des syndicats ainsi que les conditions sociales des professionnels du secteur.

Naciri a ajouté que le gouvernement, mu par une bonne volonté et en considération aux intérêts suprêmes de la Nation, n'a fixé aucun délai pour les travaux de ces deux commissions, en optant pour un dialogue ouvert en vue de parvenir à un compromis sur le projet.

Il a relevé, dans ce sens, l'existence d'une volonté commune pour une mise à niveau du secteur des transports, la consolidation de ses capacités afin de lui permettre de s'acquitter pleinement de son rôle dans l'essor économique et social du pays.

MAPF